

**Nom de la zone : Châteauguay**

**Date : 30 oct. 19**

**Type de problématique : 11. Mauvaise qualité de l'eau de surface**

- **Problématique associée #1 (facultatif) : 12. Mauvaise qualité de l'eau souterraine**
- **Problématique associée #2 (facultatif) : Au besoin, choisissez un élément**

**Nom de la problématique telle qu'inscrite au PDE :**

1-Dégradation de l'eau de surface causée par la pollution agricole ; 3-Dégradation de l'eau de surface causée par la pollution d'origine urbaine; 4-Gestion déficiente des eaux usées; 8-Vulnérabilité de l'eau souterraine à la contamination

Selon le PDE, la problématique se définit dans la zone de gestion intégrée de l'eau par les éléments suivants :

Comme l'indique clairement l'Atlas interactif de la qualité des eaux et des écosystèmes aquatiques du MELCC (2019), la qualité de l'eau de surface dans les cours d'eau de la Zone Châteauguay est généralement de mauvaise qualité. Suite aux consultations de 2014, trois facettes de cette problématique ont été intégrées au PDE approuvé en 2015. Cette mauvaise qualité limite plusieurs usages, notamment la baignade. Elle entraîne des coûts de décontamination pour produire de l'eau potable à Huntingdon et pour les municipalités s'abreuvant à partir du fleuve Saint-Laurent. La mauvaise qualité de l'eau empêche les producteurs agricoles d'utiliser l'eau de surface pour l'irrigation. Selon le Portrait de la qualité des eaux de surface au Québec 1999-2008, la diversité des poissons de la rivière Châteauguay est réduite par sa mauvaise qualité d'eau (MELCC, 2014). Plusieurs citoyens se questionnent quant à leur santé, surtout à cause de la présence des pesticides dans l'eau et souhaitent maintenir la vigilance, par exemple, quant au traitement des gaz de schiste.

La vulnérabilité de l'eau souterraine à la contamination est la quatrième facette de cette problématique identifiée par les participants aux consultations de la Zone Châteauguay. Elle est la source d'eau potable de l'ensemble des municipalités non riveraines du Saint-Laurent. Selon l'Atlas du bassin versant de la rivière Châteauguay (MELCC, 2006), des secteurs couvrant plus de 100 km<sup>2</sup> sont vulnérables à la contamination dans les MRC du Haut-Saint-Laurent et des Jardins-de-Napierville, près de la frontière avec l'état de New-York. De plus, l'esker de Mercier a été gravement contaminé dans les années 1960. En conséquence, la Régie intermunicipale d'aqueduc de la Vallée de Châteauguay (RIAVC) doit fournir l'eau potable à cinq municipalités voisines. Également, huit puits de la réserve autochtone de Kahnawà:ke ont été gravement contaminés dans le passé.

Selon le PDE, la problématique est causée par les éléments suivants dans la zone de gestion intégrée de l'eau :

[Décrivez brièvement ce qui cause la problématique et insérez les références au PDE]

*[Indiquez, le cas échéant, si les causes liées à cette problématique sont potentielles ou perçues, et justifiez cette situation]*

Les sources de contamination de l'eau de surface sont multiples. En milieu agricole, il s'agit d'engrais, de matières résiduelles fertilisantes et de pesticides. Les contaminants provenant des industries sont très variées et dépendent de leurs activités. En milieu urbain, lors des surverses, des contaminants tels que les sels de déglçage, les huiles de véhicules motorisés et les déchets sont rejetés sans traitement dans les cours d'eau. Certaines résidences isolées dont les installations sont non conformes rejettent leurs eaux usées directement aux cours d'eau. La gestion des eaux usées de certaines municipalités est également problématique, entraînant de la contamination en surface. Une analyse récente commandée par la SCABRIC à la Fondation Rivières identifie cinq municipalités dont l'accompagnement est prioritaire (Baril, S. et coll., 2019).

À l'exception des cas de Mercier (toujours d'actualité) et de Kahnawà:ke (dont les puits sont tous scellés depuis 2018), la contamination de l'eau souterraine est potentielle, car il n'existe actuellement aucun suivi. Pour une portion représentant environ 20% de la Zone Châteauguay, il n'existe pas de données gouvernementales au sujet de l'eau souterraine. Les sources de contamination probables de l'eau souterraine sont les déversements provenant des entreprises, tant industrielles qu'agricoles, ainsi que les installations sanitaires déficientes dans les résidences isolées.

#### Références

MELCC, 2019, Atlas interactif de la qualité des eaux de surface et des écosystèmes aquatiques, consulté le 30 octobre 2019. [en ligne]

[http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/Atlas\\_interactif/donnees\\_recentes/donnees\\_iqbp.asp](http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/Atlas_interactif/donnees_recentes/donnees_iqbp.asp)

MELCC, 2014, Portrait de la qualité des eaux de surface au Québec 1999-2008 : Chapitre 1 – Rivières, consulté le 30 octobre 2019. [en ligne] <http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/portrait/eaux-surface1999-2008/chap1.pdf>

Côté, M.-J., Lachance, Y., Lamontagne, C., Nastev, M., Plamondon, R., Roy, N., 2006, Atlas du bassin versant de la rivière Châteauguay. Collaboration étroite avec la Commission géologique du Canada et l'Institut national de la recherche scientifique – Eau, Terre et Environnement, Québec : ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, 64 p., consulté le 30 octobre 2019. [en ligne] <http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/atlas/chateauguay/index.htm>

Baril, S., Cliche, G. et Saladzius, A. 2019. Évaluation de performance des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux - Bassin versant de la Zone Châteauguay, années 2014 à 2016. Fondation Rivières. Consulté le 30 octobre 2019. [en ligne] [https://fondationrivieres.org/wp-content/uploads/2019/08/SCABRIC\\_Rapport\\_2019-06-25.pdf](https://fondationrivieres.org/wp-content/uploads/2019/08/SCABRIC_Rapport_2019-06-25.pdf)

### Les actions du PDE qui découlent de cette problématique

<b>Orientation</b> : Réduction des intrants agricoles (engrais, pesticides, résidus de lavage, sédiments)				
<b>Objectif</b> : 1.1 D'ici 10 ans (2024), améliorer l'IDEC d'une classe en milieu agricole				
<b>Libellé de l'action</b>	<b>Action du PDE <u>approuvé</u> ou <u>mis à jour</u> ? (choisir l'un ou l'autre) Ajouter la référence/numéro d'action du PDE</b>	<b>État d'avancement de l'action (Complétée, En cours, Reportée, Abandonnée, Prévue [inscrire la date de début])</b>	<b>Territoire concerné</b>	<b>Maître d'œuvre (en inscrire plusieurs au besoin)</b>
1.1. Réaliser, mettre en œuvre et promouvoir les plans d'accompagnement agroenvironnemental (PAA) et les services-conseils de professionnel en agroenvironnement pour réduire les intrants dans les cours d'eau en milieu agricole	Approuvé – action 1.1	En cours (avant 2014)	Zone Châteauguay	Conseillers en agroenvironnement
1.2. Produire des cahiers du propriétaire et mettre en œuvre les recommandations afin de réduire les intrants dans les cours d'eau en milieu agricole	Approuvé – action 1.2	En cours (avant 2014)	Plusieurs sous-bassins de la rivière Châteauguay	Ambioterra, SCABRIC
1.3. Offrir un service de dépistage pour réduire l'utilisation des pesticides chez les producteurs en production maraichère et en grandes cultures, dans une approche d'application progressive des changements de pratiques	Approuvé – action 1.3	En cours (avant 2014)	Zone Châteauguay	Conseillers en agroenvironnement, MAPAQ Montérégie
1.9. Mesurer l'IDEC en milieu agricole (et en milieu urbain) aux stations ciblées dans les rivières de la Zone Châteauguay	Approuvé – action 1.9	Reportée	Zone Châteauguay	
1.10. Mesurer la qualité de l'eau dans les bassins qui reçoivent les eaux de lavage des aliments - projets de recherche	Approuvé – action 1.10	Reportée	Zone Châteauguay	Producteurs agricoles
<b>Orientation</b> : Réduction des intrants agricoles (engrais, pesticides, résidus de lavage, sédiments)				
<b>Objectif</b> : 1.2 D'ici 10 ans (2024), améliorer l'IQBP d'une classe en milieu agricole				
1.4. Maintenir les services pour réduire l'utilisation des fertilisants (PAEF et PAEV), dans une approche d'application progressive des changements de pratiques	Approuvé – action 1.4	En cours (avant 2014)	Zone Châteauguay	Conseillers en agroenvironnement
1.5. Maintenir le soutien financier et technique à la recherche afin d'ajuster les grilles de fertilisation	Approuvé – action 1.5	En cours (avant 2014)	Zone Châteauguay	Conseillers en agroenvironnement

1.6. Mesurer la qualité de l'eau à Kahnawà:ke pour le phosphore, l'azote, les MES et les métaux	Approuvé – action 1.6	En cours (avant 2014)	Kahnawà:ke	Kahnawà:ke Environment Protection Office
1.7. Mesurer la qualité de l'eau avec l'IQBP <sub>6</sub> dans le cadre du Réseau-Rivières - en milieu agricole (et en milieu urbain)	Approuvé – action 1.7	En cours (avant 2014)	Zone Châteauguay	MELCC, SCABRIC
1.8. Maintenir le suivi bactériologique de la qualité de l'eau de surface et de l'eau souterraine chez les producteurs maraichers qui respectent les contraintes exigées pour l'exportation	Approuvé – action 1.8	En cours (avant 2014)	Zone Châteauguay	Conseillers en agroenvironnement
<b>Orientation</b> : Amélioration de la diffusion et vulgarisation des déclarations de rejets industriels liquides				
<b>Objectif</b> : 3.1 D'ici 10 ans (2024), améliorer l'IDEC d'une classe en milieu urbain				
3.3. Mesurer l'IDEC en milieu urbain (et en milieu agricole) aux stations ciblées dans les rivières de la Zone Châteauguay	Approuvé – action 3.3	Reportée	Zone Châteauguay	
<b>Orientation</b> : Amélioration de la diffusion et vulgarisation des déclarations de rejets industriels liquides				
<b>Objectif</b> : 3.2 D'ici 10 ans (2024), améliorer l'IQBP d'une classe en milieu urbain				
3.7. Mesurer la qualité de l'eau avec l'IQBP <sub>6</sub> dans le cadre du Réseau-Rivières - en milieu urbain (et en milieu agricole)	Approuvé – action 3.7	En cours (avant 2014)	Zone Châteauguay	MELCC, SCABRIC
<b>Orientation</b> : Amélioration de la diffusion et vulgarisation des déclarations de rejets industriels liquides				
<b>Objectif</b> : 3.3 D'ici 10 ans (2024), améliorer la qualité des rejets à l'eau de surface par les entreprises qui doivent les déclarer et par celles qui souhaitent s'engager volontairement dans un processus de divulgation et d'amélioration de leurs rejets				
3.1. Publier annuellement la liste des entreprises ayant des rejets liquides aux cours d'eau de la Zone Châteauguay selon les données de l'INRP, en identifiant les entreprises délinquantes et les entreprises proactives	Approuvé – action 3.1	En cours (2015)	Zone Châteauguay	MELCC, ECCC
3.8. Suivre les rejets liquides des carrières et des gravières qui souhaitent les partager volontairement (aucune déclaration obligatoire)	Approuvé – action 3.8	Reportée	Zone Châteauguay	
<b>Orientation</b> : Accélération et amélioration de la réhabilitation des sites contaminés				
<b>Objectif</b> : 3.4 D'ici 10 ans (2024), augmenter le nombre de sites contaminés réhabilités				
3.2. Réduire le nombre de sites contaminés, selon les opportunités	Approuvé – action 3.2	En cours (avant 2014)	Zone Châteauguay	MELCC. municipalités

<b>Orientation</b> : Réduction des risques d'accidents associés au transport des matières dangereuses et leurs impacts sur les cours d'eau				
<b>Objectif</b> : 3.6 D'ici 10 ans (2024), limiter les impacts sur les cours d'eau lors d'accidents impliquant des matières dangereuses				
3.9. Faciliter l'échange d'information concernant les risques associés au transport des matières dangereuses entre les intervenants impliqués dans la planification et la gestion interventions en cas d'accidents dans les transports	approuvé– action 3.9	En cours (2016)	Zone Châteauguay	Municipalités
<b>Orientation</b> : Amélioration du suivi de la conformité de l'état des installations sanitaires des résidences isolées et de la vidange des fosses septiques				
<b>Objectif</b> : 4.1 D'ici 10 ans (2024), diminuer le nombre de fosses septiques non conformes				
4.1. Souligner les « bons coups » dans le suivi de la conformité des installations sanitaires (fosses septiques) privées par les municipalités	Approuvé – action 4.1	En cours (2017)	Zone Châteauguay	MRC Roussillon
4.2. Sensibiliser les municipalités à l'importance de mettre en œuvre les outils de suivi de la vidange des installations sanitaires (fosses septiques) privées (règlement provincial Q-2, r.22)	Approuvé – action 4.2	En cours (2016)	Zone Châteauguay	Municipalités, MRC, MELCC
4.9. Implanter et rendre opérationnel le système de suivi des ouvrages individuels de traitement des eaux usées SOITEAU (ou son équivalent) dans toutes les villes et municipalités de la Zone Châteauguay ayant des installations septiques privées	Approuvé – action 4.9	En cours (2016)	Zone Châteauguay	Municipalités, MRC
4.10. Créer et rendre opérationnel le service d'inspection des installations septiques privées sur tout le territoire de la Zone Châteauguay	Approuvé – action 4.10	En cours (2016)	Zone Châteauguay	Municipalités, MRC
<b>Orientation</b> : Amélioration de la décontamination des eaux usées (pluvial, sanitaire, traitement associé aux gaz de schistes)				
<b>Objectif</b> : 4.3 D'ici 10 ans (2024), augmenter les aménagements de décontamination des eaux pluviales				
4.6. Réaliser des formations et afficher les « bons coups » pour la décontamination des eaux pluviales réalisés dans le milieu urbain	Approuvé – action 4.6	En cours (2018)	Zone Châteauguay	MRC
<b>Orientation</b> : Amélioration de la décontamination des eaux usées (pluvial, sanitaire, traitement associé aux gaz de schistes)				
<b>Objectif</b> : 4.4 D'ici 10 ans (2024), rester vigilants quant au traitement des eaux usées provenant de l'exploration et de l'exploitation des gaz de schistes				
4.7. Assurer le suivi et la réduction des impacts associés au traitement des eaux usées provenant de l'exploration et de l'exploitation des gaz de schistes, le cas échéant	Approuvé – action 4.7	En cours (2016)	MRC Haut-Saint-Laurent	Municipalités

<b>Orientation : Amélioration de la prévention de la contamination</b>				
<b>Objectif : 8.1 D'ici 10 ans (2024), prévenir la contamination dans les secteurs vulnérables</b>				
8.1. Intégrer les données disponibles au sujet de la vulnérabilité de l'eau souterraine à la contamination avant d'accorder les autorisations, lorsque pertinent	Approuvé – action 8.1	En cours (2007)	Zone Châteauguay	Municipalités, MRC, MELCC,
8.4. Compléter la banque de données des puits existants (SIH) pour les municipalités de la Zone Châteauguay	Approuvé – action 8.4	En cours (2017)	Zone Châteauguay	Municipalité
8.5. Protéger les sources souterraines d'approvisionnement en eau potable en mettant à jour la base de données des puits (SIH) et en assurant leur inscription dans les PAEF et les PAEV, incluant les puits des voisins non-agriculteurs, afin de respecter les distances séparatrices	Approuvé – action 8.5	En cours (2016)	Zone Châteauguay	MELCC, Entreprise privée,
8.6. Sceller les puits près des 8 sites contaminés historiquement à Kahnawà:ke	Approuvé – action 8.6	En cours (2016)	Fleuve Saint-Laurent et rivière Châteauguay	Communauté autochtone
8.8. Identifier les "usages dangereux" pour les inclure dans les outils de planification des municipalités et des MRC afin qu'elles puissent mieux les gérer (ex.: oléoduc TransCanada Pipeline, permis de recherche de pétrole, de gaz naturel et de réservoir souterrain, circuits de transport de matières dangereuses, captage d'eau souterraine, vulnérabilité de l'eau souterraine)	Approuvé – action 8.8	En cours (2009)	Zone Châteauguay	Municipalités, MAMH, MERN, MRC, ROBQ
8.9. Informer les agriculteurs et leurs voisins des distances séparatrices à respecter pour les divers épandages par rapport aux puits dans le milieu agricole	Approuvé – action 8.9	En cours (2016)	Zone Châteauguay	Municipalités, MELCC
8.13. Faire la promotion des exigences réglementaires quant à l'obligation d'entretenir les puits pour éviter qu'ils deviennent des sources de contamination pour l'eau souterraine dans la Zone Châteauguay	Approuvé – action 8.13	En cours (2015)	Zone Châteauguay	SCABRIC

<b>Orientation : Amélioration de la prévention de la contamination</b>				
<b>Objectif : 8.2 D'ici 10 ans (2024), instaurer un programme de rappel pour le suivi de la qualité de l'eau des puits privés</b>				
8.3. Responsabiliser les citoyens quant au suivi de la qualité de l'eau des puits privés par des rappels dans les bulletins municipaux, par des envois ciblés du MSSS-DSP aux propriétaires d'un secteur à risque, en les référant aux outils développés par le MDDELCC ( <a href="http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/souterraines/index.htm">http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/souterraines/index.htm</a> ).	Approuvé – action 8.3	En cours (2016)	Zone Châteauguay	CISSS-DSP, municipalités
<b>Orientation : Amélioration de la prévention de la contamination</b>				
<b>Objectif : 8.3 D'ici 10 ans (2024), améliorer le suivi de la qualité de l'eau des puits témoins</b>				
8.2. Par une campagne d'échantillonnage quinquennale, suivre la qualité de l'eau des puits témoins depuis l'étude hydrogéologique du bassin de la rivière Châteauguay pour les critères associés à la pollution diffuse et pour les pesticides	Approuvé – action 8.2	En cours (2017)	Rivière Châteauguay	Municipalité
8.7. Suivre la qualité de l'eau souterraine dans les 8 sites contaminés historiquement à Kahnawà:ke (le plus récent suivi date de 2011)	Approuvé – action 8.7	En cours (2016)	Zone Châteauguay	Communauté autochtone
<b>Orientation : Accélération et amélioration de la décontamination des sites contaminés (Lagunes de Mercier et Kahnawà:ke)</b>				
<b>Objectif : 8.4 D'ici 10 ans (2024), démarrer la recherche de solutions pour la décontamination de l'eau souterraine au site des lagunes de Mercier</b>				
8.10. Structurer la recherche sur les méthodes de décontamination des lagunes de Mercier, notamment en utilisant les recommandations applicables du rapport intitulé « Structuration des efforts de recherche liés au site des anciennes lagunes de Mercier et à l'incinération de déchets dangereux », réalisé en 2010 par le CEMRS et l'INSPQ, pour le compte du MDDEP et du MDEIE.	Approuvé – action 8.10	Reportée	Rivière Châteauguay	
8.11. Limiter la propagation de la contamination de l'eau souterraine autour du site des lagunes de Mercier jusqu'à la décontamination du site	Approuvé – action 8.11	En cours (2000)	Rivière Châteauguay	MELCC
8.12. Mettre en œuvre des projets pilotes pour valider les méthodes de décontamination des lagunes de Mercier	Approuvé – action 8.12	Reportée	Rivière Châteauguay	